



SELARL

OLLAGNON - MARA - COULON - SOUYAH-MEDEUF

Commissaires de Justice associés

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIERE EXPEDITION

1 Ter, rue de la Résistance – BP 377
60312 CREIL Cedex

contact@huissiers-creil.fr

www.huissiers-creil.fr

SELARL
OLLAGNON - MARA
COULON - SOUYAH-MEDEUF
Commissaires de Justice Associés
Administrateur d'Immeubles
Médiateur

Office de CREIL
1 Ter, Rue de la Résistance
BP 377
60312 CREIL Cédex

 03.44.65.60.40

Bureau annexe de
CREPY-EN-VALOIS
16 Rue Jeanne d'Arc
BP60233
60802 CREPY EN VALOIS

contact@commissaires-
justice-creil.fr
www.commissaires-justice-
creil.fr

Paiement sécurisé
par carte bancaire



PROCES VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE : VINGT QUATRE JUIN
DEUX MILLE VINGT-QUATRE

De 14 Heures 30 à 16 Heures 45

A la requête de :

SA CREDIT LOGEMENT, immatriculée au RCS de PARIS n° B302.493.275, dont le siège social est 50 Boulevard de Sébastopol (75003) PARIS, agissant poursuites et diligences de ses dirigeants responsables domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Noémie FOUQUE de la SELARL DEJANS, Avocats associés au Barreau de SENLIS, dont le siège social est 17 Avenue Foch - 60302 SENLIS Cédex

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Direction générale des Finances Publiques chargée de la succession de **AVOVENTES**

Agissant en vertu :

D'un jugement réputé contradictoire rendu en premier ressort par le Tribunal de Grande Instance de Soissons en date du 20/06/2019,

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 28/05/2024

Et de l'article R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'Exécution

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti au débiteur, il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

12 Rue de la Folie l'Abbé
02400 CHATEAU THIERRY

Déférant à cette réquisition :

Je, **Maître Jean-Baptiste COULON**, membre de la SELARL OLLAGNON MARA COULON SOUYAH-MEDEUF, Huissiers de Justice Associés à la résidence de CREIL (Oise) y demeurant 1 Ter, rue de la Résistance, soussigné,

Me suis rendu ce jour à l'adresse du bien saisi et là étant, j'ai procédé aux descriptions suivantes :

En possession des clés que m'avaient préalablement remises les enfants de **AVOVENTES** et en présence d'un diagnostiqueur immobilier dont les nom, prénom et signature figurent en fin d'acte, j'ai pu procéder à la description qui suit :

DESCRIPTIONS

Description extérieure

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°1 A 8

Il s'agit d'une maison ancienne, indépendante, édifiée sur sous-sol total comprenant un rez-de-chaussée et un étage sous combles. Cette maison édifiée en pierre est couverte d'un crépi béton ancien.

Les huisseries extérieures sont encadrées de modénatures en béton et brique, l'ensemble en état d'usage.

Cette maison est couverte d'une toiture à deux pans en tuiles mécaniques anciennes, en état d'usage apparent.

Les descentes d'eau et les gouttières anciennes sont vétustes. Certains éléments des descentes sont manquants.

En partie droite, présence d'une cheminée en béton et brique ancienne et épauférée.

Les huisseries extérieures de la maison sont en état d'usage apparent. Les volets de protection situés au rez-de-chaussée, en bois, sont anciens, vétustes et partiellement vermoulus en partie basse.

L'accès à la porte d'entrée de la maison est assuré par un escalier en béton ancien, épauféré et fissuré.

Cette porte est surmontée d'une marquise en verre sur structure métallique, l'ensemble ancien, quelque peu défraîchi.

À l'avant de la maison, présence d'un jardin à l'état de savart non entretenu depuis de nombreux mois. Cet espace est fermé par un muret en béton surmonté d'une clôture métallique, l'ensemble ancien et vétuste. Je constate que la structure en béton présente plusieurs fissures et épaufures, particulièrement à droite du portillon d'accès.

Cette clôture s'ouvre par un portillon assorti à la clôture, ancien et fortement corrodé. Je constate par ailleurs que la structure de ce portillon est affaiblie en partie centrale. Le dispositif de fermeture est hors d'usage.

Ce jardin avant est séparé des propriétés attenantes par des murs en briques alvéolaires et poteaux en métal, l'ensemble ancien et dégradé. Plusieurs chapeaux de ces murs sont manquants.

À l'arrière, cette maison bénéficie d'un jardin indépendant disposé en longueur, également à l'état de savart.

Cette surface est séparée des parcelles voisines par des murs en briques alvéolaires vétustes et des grillages déformés et envahis de végétation.

Le long du pignon arrière de la maison, je relève la présence d'une petite terrasse en béton avec rambarde de même nature, accessible directement du jardin arrière par des marches en

béton. L'ensemble est ancien, vétuste et épaupéré. Je constate que la rambarde en béton est partiellement cassée.

Adossée à ce pignon arrière, je relève la présence d'une petite extension plus récente, édifiée en béton et couverte d'une toiture en zinc, l'ensemble ancien, en état d'usage.

À l'arrière, les persiennes métalliques de la maison sont couvertes d'une peinture ancienne et vétuste.

Description intérieure

Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est composé d'une entrée, une salle de bain, une chambre, une pièce de séjour, des WC indépendants et une cuisine.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°9 A 11

Entrée :

Au sol, linoléum imitation carrelage, vétuste et défraîchi.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture ancienne et vétuste. Certaines longueurs de plinthes sont surmontées de caissons assortis couverts d'une peinture de même couleur, également vétuste.

Sur les murs, peinture de plusieurs nuances appliquée sur support irrégulier. Je constate que ce revêtement, jauni et encrassé, présente plusieurs chocs.

Au plafond, structure en plâtre avec corniches partielles, l'ensemble couvert d'une peinture blanche jaunie et défraîchie sur toute sa surface.

Au fond cet espace, je relève la présence d'une poutre coffrée couverte d'une peinture défraîchie.

L'accès à la maison est assuré par une porte en PVC avec oculus supérieur en double vitrage dépoli, en état d'usage. Les système de fermeture et poignées sont en bon état.

Cet espace est chauffé par un radiateur en tôle thermolaqué avec robinet d'alimentation simple. Je constate que cet équipement est vétuste et que les habillages latéraux sont corrodés et partiellement déchaussés.

Les équipements électriques situés dans cet espace, anciens, sont en état d'usage apparent. Les terminaux sont néanmoins partiellement peints et encrassés.

À gauche de la porte d'accès à la cuisine, je relève la présence d'une coupure générale et d'un compteur très anciens. Ces équipements sont surmontés d'un tableau de fusibles également ancien et fortement encrassé. Autour de ces tableaux, présence de gaines électriques anciennes, rassemblées par des serflex, l'ensemble couvert d'une peinture jaunie et encrassée.

Superficie de la pièce : 5.64 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°12 A 14

Chambre numéro 1 :

Au sol, parquet en chêne ancien, encrassé et partiellement insolé.

Plinthes hautes en bois, à caissons, couvertes d'une peinture beige ancienne et défraîchie.

Sur les murs, peinture de couleur taupe appliquée grossièrement sur un support irrégulier. Je constate que ce revêtement est jauni et défraîchi.

Au plafond, peinture blanche jaunie et encrassée sur toute sa surface.

L'accès à cette pièce est assuré de l'entrée par une porte ancienne à caissons couverte d'une peinture bicolore grossièrement appliquée et encrassée. Les système de fermeture et poignées bouton anciennes en porcelaine sont en état d'usage. Je constate néanmoins que cette porte frotte fortement au sol dans sa course. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture beige ancienne, défraîchie et écaillée.

Les équipements électriques situés dans cet espace, anciens, sont en état d'usage. Les terminaux, partiellement peints, sont encrassés.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle thermolaqué avec robinet thermostatique, jauni et encrassé.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre ancienne, à deux vantaux, simple vitrage, couverte d'une peinture beige défraîchie. Les système de fermeture, poignée et crémone sont en état d'usage.

Cette pièce est agrémentée d'une cheminée d'angle en marbre en état d'usage. Le foyer ouvert de cette cheminée est partiellement couvert d'une peinture beige défraîchie.

Superficie de la pièce : 11.68 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°15 A 17

Salle de bain :

Au sol, linoléum appliqué un support irrégulier. Je constate que ce revêtement est par ailleurs encrassé et éraflé et présente également de nombreuses traces de meubles.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture violette grossièrement appliquée et écaillée.

Sur les murs, peinture identique aux plinthes, appliquée grossièrement sur un support irrégulier, l'ensemble défraîchi et encrassé.

Au plafond, peinture blanche jaunie, vétuste et encrassée sur toute sa surface.

L'accès à cette pièce est assuré de l'entrée par une porte ancienne à caissons couverte sur ses deux faces d'une peinture bicolore ancienne, défraîchie et jaunie. Les système de

fermeture et poignées en porcelaine anciennes sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture bicolore défraîchie et écaillée. Au sol, la barre de seuil est manquante.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre ancienne à deux vantaux, simple vitrage, en bois, couverte d'une peinture beige vétuste et encrassée. Les système de fermeture, poignée et crémone sont en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette pièce, anciens, sont en état d'usage apparent. Les terminaux sont néanmoins encrassés et partiellement couverts de peinture.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle thermolaqué muni d'un robinet simple, l'ensemble encrassé et corrodé.

Cette pièce bénéficie d'une cabine de douche en PVC accessible par deux portes cintrées fermées par un dispositif aimanté, l'ensemble en état d'usage, quelque peu encrassé. Cette cabine est alimentée par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide avec flexible pomme, ciel et multijet en état d'usage, mais entartrés et encrassés.

Dans cet espace, je relève également la présence d'une baignoire en PVC avec dispositif mitigeur hydromassant programmable. Cette cabine est alimentée par deux robinets mitigeurs eau chaude et eau froide avec colonne, flexible, pomme et ciel de douche, l'ensemble vétuste et entartré. Les parois intérieures de cette baignoire bénéficient de supports à savon et serviette présentant des marques de corrosion. Cette baignoire est accessible par une baie vitrée cintrée s'ouvrant par deux portes coulissantes avec dispositifs de fermeture aimantée, l'ensemble en état d'usage, quelque peu entartré. Le tablier avant de cette baignoire, en PVC blanc, translucide dans sa partie centrale, est en état d'usage.

Enfin, cette pièce est équipée d'un lavabo avec plateau intégré en pâte de verre alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide en inox avec mécanisme de bouchon de bonde à poussoir, l'ensemble en état d'usage.

Ce lavabo est supporté par un meuble en mélaminé s'ouvrant par six tiroirs et deux portes présentant des marques d'usure et de dégradation.

L'ensemble est surmonté d'un miroir assorti en état d'usage.

Superficie de la pièce : 11.79 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°18 A 20

Cuisine :

Au sol, dalles de linoléum anciennes, jaunies et encrassées. Je constate que plusieurs éléments de ce revêtement se disjoignent.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture ancienne, encrassée, vétuste et grossièrement appliquée.

Sur les murs et au plafond, peinture sur plâtre. Je constate que ce revêtement appliqué grossièrement est encrassé sur toute sa surface et présente plusieurs coulures et résidus alimentaires.

L'accès à cette pièce est assuré par une ouverture dépourvue d' huisserie dont le cadre en bois

est couvert d'une peinture beige ancienne, encrassée et jaunie. Au sol, la barre de seuil est manquante.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre à deux vantaux, en bois, ancienne et simple vitrage, couverte d'une peinture bicolore ancienne, vétuste et encrassée. Les système de fermeture, targette et verrou intérieur sont en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cet espace, anciens, sont en état d'usage apparent. Les terminaux sont jaunés et encrassés. À noter la présence de plusieurs terminaux arrachés.

À gauche de la porte-fenêtre précitée, présence de deux ventilations haute et basse anciennes et encrassées.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle thermolaqué muni d'un robinet thermostatique, l'ensemble en l'état d'usage, mais encrassé et jauni.

Cette pièce est dotée d'un évier en inox à simple vasque et paillasse latérale rainurée alimenté par un robinet eau chaude et eau froide à col de cygne en inox en état d'usage.

Celui-ci est soutenu par un meuble en mélaminé s'ouvrant par deux portes en état d'usage à l'exception de quelques marques d'usure à l'intérieur.

À l'arrière du bloc évier et en retour, les murs sont couverts d'un linoléum imitation carrelage grossièrement repeint et fortement encrassé.

Superficie de la pièce : 8.56 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°21 ET 22

WC indépendants :

Au sol, linoléum imitation carrelage encrassé et vétuste. Absence de plinthe.

Sur les murs, linoléum et plâtre couverts d'une peinture bicolore grossièrement appliquée, jaunie et encrassée.

Au plafond, peinture beige jaunie et encrassée sur toute sa surface.

À noter la présence de la sous-face de l'escalier menant au premier étage, en bois, couverte d'une peinture beige défraîchie et encrassée.

L'accès à cette pièce est assuré de l'entrée par une porte en bois moulurée à caissons couverte d'une peinture encrassée et défraîchie. Les système de fermeture et poignées en porcelaine anciennes, sont en état d'usage. Je relève également la présence d'une targette intérieure en état d'usage à l'exception de traces de corrosion. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture beige jaunie et défraîchie. Au sol, la barre de seuil est manquante.

Cette pièce est éclairée par une petite fenêtre ancienne, en bois, simple vitrage, couverte d'un film dépolissant et s'ouvrant par une targette ancienne. L'ensemble est couvert d'une peinture beige défraîchie et encrassée.

Les équipements électriques situés dans cet espace, anciens, sont en état d'usage. Les terminaux sont néanmoins encrassés.

Cette pièce est chauffée par un radiateur tôle thermolaqué muni d'un robinet thermostatique, l'ensemble ancien et défraîchi. Je constate que cet équipement présente d'importantes marques de corrosion.

Cette pièce bénéficie d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal deux débits et double abattant en plastique encrassée et entartrée. Je constate que le double abattant est cassé.

À gauche de cette cuvette, présence d'une poignée de soutien fixée directement au mur, en état d'usage.

Superficie de la pièce : 1.65 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°23 A 25

Pièce de séjour :

Au sol, linoléum ancien, appliqué sur un support irrégulier et instable en partie centrale. Je constate que ce revêtement est encrassé et présente plusieurs traces de meubles.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture beige défraîchie et tachée sur toute sa surface.

Sur les murs, papier peint ancien, défraîchi, présentant plusieurs zones d'arrachement et percements.

Au plafond, peinture blanche jaunie et encrassée sur toute sa surface.

L'accès à cette pièce est assuré de l'entrée par une porte à caissons en bois moulurée, couverte d'une peinture bicolore défraîchie et encrassée. Je constate que cette porte frotte au sol dans sa course. Les système de fermeture et poignées en porcelaine, anciennes, sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture défraîchie et encrassée. Au sol, la barre de seuil est manquante.

Cet espace est éclairé par deux fenêtres à deux vantaux et une fenêtre à simple vantail, en bois exotique, simple vitrage, couvertes d'une peinture beige défraîchie et encrassée. Les systèmes de fermeture sont en état d'usage. Je constate en revanche que deux poignées en plastique de ces fenêtres sont partiellement cassées. Ces huisseries sont protégées à l'extérieur par des persiennes métalliques anciennes, couvertes d'une peinture défraîchie et corrodée.

Les équipements électriques situés dans cet espace, anciens, sont en état d'usage apparent. Les terminaux sont néanmoins encrassés.

Cette pièce est chauffée par deux radiateurs en tôle munis de robinets thermostatiques, en état d'usage, quelques peu jaunis.

Superficie de la pièce : 19.32 m².

Premier étage

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°26 A 28

Cage d'escalier :

L'accès au premier étage est assuré par un escalier en bois ancien dont les marches, contremarches et plinthes sont couvertes d'une peinture beige défraîchie. Je constate par ailleurs que plusieurs éléments de plinthes sont manquants.

En partie centrale de ces escaliers, je relève la présence d'un petit palier couvert d'un parquet ancien, taché et encrassé.

Les murs de ces escaliers sont couverts de peinture et d'un papier peint anciens, vétustes et partiellement arrachés.

Ces escaliers sont fermés sur le rez-de-chaussée par une porte à caissons en bois, moulurée, couverte d'une peinture ancienne, défraîchie et vétuste. Le système de fermeture est en état d'usage. La poignée bouton en porcelaine de la face intérieure est cassée. L'autre poignée est en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture beige défraîchie et encrassée.

Les équipements électriques situés dans cet escalier, ancien, sont en état d'usage apparent. Les terminaux anciens sont néanmoins encrassés.

Le premier étage est composé d'un palier et d'une chambre.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°29 A 31

Palier :

Au sol, parquet ancien en sapin à l'état brut. Je constate que ce revêtement présente plusieurs taches et éraflures.

Les plinthes sont en bois, partiellement arrachées et couvertes d'une peinture vétuste et encrassée.

Sur les murs, au plafond et en soupente, structure plâtre à l'état brut. Certaines zones sont néanmoins couvertes d'un papier peint ancien, partiellement arraché ou d'une peinture grossièrement appliquée sur un support irrégulier.

Dans cet espace, je relève la présence de poutres apparentes anciennes, en bois, couvertes d'une peinture ancienne et défraîchie.

En soupente, je constate la présence d'une large ouverture du doublage laissant passer un câble péritel.

Cette pièce est éclairée par un vasistas ancien et défraîchi. Cette ouverture est entourée d'une structure en bois et plâtre partiellement ouverte.

La mezzanine est protégée sur les escaliers par une rambarde en bois partiellement peinte en beige de façon grossière, l'ensemble jauni et encrassé.

Les équipements électriques anciens, sont en état d'usage apparent. Les terminaux sont néanmoins encrassés.

Ce palier est chauffé par un radiateur en tôle thermolaqué muni d'un robinet thermostatique, en état d'usage, quelque peu jauni.

Superficie de la pièce : 4.84 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°32 A 34

Chambre numéro 2 :

Au sol, parquet en sapin ancien, partiellement couvert d'une couche de vitrification grossièrement appliquée. Je constate que ce parquet présente de nombreuses taches et éraflures.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture ancienne et défraîchie.

Sur les murs, pour partie, peinture et, pour autre partie, revêtement taloché, l'ensemble grossièrement appliqué et défraîchi.

Au plafond et en soupente, structure plâtre couverte d'une peinture beige défraîchie et jaunie.

L'accès à cette pièce est assuré directement du palier par une porte en bois à caissons, moulurée, couverte d'une peinture ancienne, en état d'usage. Les système de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche en état d'usage.

Cette chambre est éclairée par une fenêtre ancienne, en bois, à simple vitrage, couverte d'une peinture blanche défraîchie et encrassée. Cette fenêtre s'ouvre et se ferme difficilement, sa structure étant déformée. Je constate la présence de nombreux jours entre le cadre dormant et le vantail de cette huisserie. Je constate par ailleurs que la poignée et la crémone, anciennes, sont partiellement faussées.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont anciens, en état d'usage apparent. Les terminaux sont néanmoins encrassés. Je constate que l'interrupteur situé à l'entrée de cet espace est déchaussé de son compartiment.

Cette chambre est chauffée par un radiateur en tôle thermolaqué muni d'un robinet thermostatique, en état d'usage, mais jauni et encrassé.

Superficie de la pièce : 9.25 m².

Cave

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°35 ET 36

Descente d'escalier :

L'accès à la cave est assuré par un escalier en béton ancien, à l'état brut.

Les murs sont couverts d'une peinture ancienne, vétuste et partiellement écaillée.

La sous-face d'escalier menant au premier étage, en bois, est couverte d'une peinture ancienne et vétuste.

Cet escalier est fermé sur la cuisine par une porte en bois à caissons, moulurée, couverte d'une peinture défraîchie. Les système de fermeture et poignées anciennes en porcelaine sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture défraîchie. Je constate que cette porte frotte fortement au sol en fin de course. Elle bénéficie par ailleurs d'un verrou de sécurité fixé sur sa face extérieure, ancien, en état d'usage. Le seuil est manquant.

Cet escalier est éclairé par une petite fenêtre ancienne, en bois exotique, à simple vitrage, avec film dépolissant, couverte d'une peinture marron ancienne et défraîchie.

Les équipements électriques situés dans cet escalier, anciens, sont en état d'usage apparent.

La cave de la maison se décompose en trois pièces.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°37 A 43

Deux premières pièces de la cave :

Le sol est en terre battue, les murs et plafonds, en structure béton, brique et pierre à l'état brut.

Ces espaces sont éclairés par des soupiraux anciens, simple vitrage, couverts d'une peinture vétuste.

Les deux portes intérieures situées dans ces pièces, en planches de bois, sont couvertes d'une peinture ancienne et vétuste. Les dispositifs de fermeture et poignées sont en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans ces pièces, anciens, sont en état d'usage apparent. Je relève la présence d'un tableau de disjoncteurs récent et en état d'usage.

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°44

Pièce de la cave à usage de chaufferie :

La pièce de la cave, à usage de chaufferie, dispose d'un sol couvert d'une dalle de béton ancienne et fissurée. Les murs et le plafond sont identiques aux deux pièces précédemment décrites.

Dans cet espace, je relève la présence d'une chaudière de marque DEVILLE installée sur des parpaings de béton, l'ensemble ancien.

À proximité de cet équipement, présence d'un petit chauffe-eau électrique de 50 litres de marque DE DIETRICH ancien, en état d'usage apparent.

Cet espace bénéficie d'une arrivée d'eau et d'une évacuation d'eaux usées en état d'usage.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°45 ET 46

Espace ouvert attenant à la chaufferie :

La chaufferie permet d'accéder directement à un espace ouvert situé sous la terrasse précédemment décrite. Cet espace en béton est à l'état brut, encrassé.

La porte située au fond de la chaufferie permettant d'accéder à l'espace sous la terrasse, en planches de bois, est couverte d'une peinture ancienne et défraîchie.

Pièce indépendante :

Cet espace ouvert permet lui-même d'accéder à une pièce indépendante en sous-sol située sous l'extension arrière de la maison.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en planches de bois ancienne, couverte d'une peinture défraîchie.

La pièce en sous-sol située sous l'extension est éclairée par deux soupiroux en bois exotique, simple vitrage, en état d'usage.

Cette pièce est en béton et brique à l'état brut.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Entre la pièce située sous l'extension et la première pièce de la cave à gauche en sortant des escaliers, je relève la présence d'une petite fenêtre intérieure ancienne, en bois, vétuste.

Dans la première pièce à gauche de la cave, je relève la présence d'une ancienne cuve à fioul transformée en fosse toutes eaux avec évaluation dans le sol.

Sous l'extension, présence de la cuve à fioul ancienne, en état d'usage.

Dans la grande pièce de la cave située en façade, je relève la présence d'un chauffe-eau électrique de 200 litres ancien, en état d'usage apparent.

Les superficies des pièces sont données à titre indicatif et ne sauraient servir de base à un calcul de superficie conforme aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 dite « Loi CARREZ ».

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Identité des occupants : les lieux sont inoccupés depuis de nombreux mois

Divers : la maison bénéficie d'un chauffage central au fioul. L'eau chaude sanitaire est produite par deux ballons électriques (l'un de 50 litres et l'autre de 200 litres).

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Signatures des personnes dont le concours a été rendu nécessaire et ce conformément aux dispositions de l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
-----	--------	---------	-----------

AVOVENTES

_____ photographies sont annexées au présent Procès Verbal de description.

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent Procès Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Droit Fixe – Article A444-10	219.16	
Vacation – Article A444-18	225.00	
Déplacement – Article A444-48	7.67	
Sous total HT	451.83	
TVA à 20 %	90.37	
TOTAL TTC	542.20	€ TTC



Jean-Baptiste COULON



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5

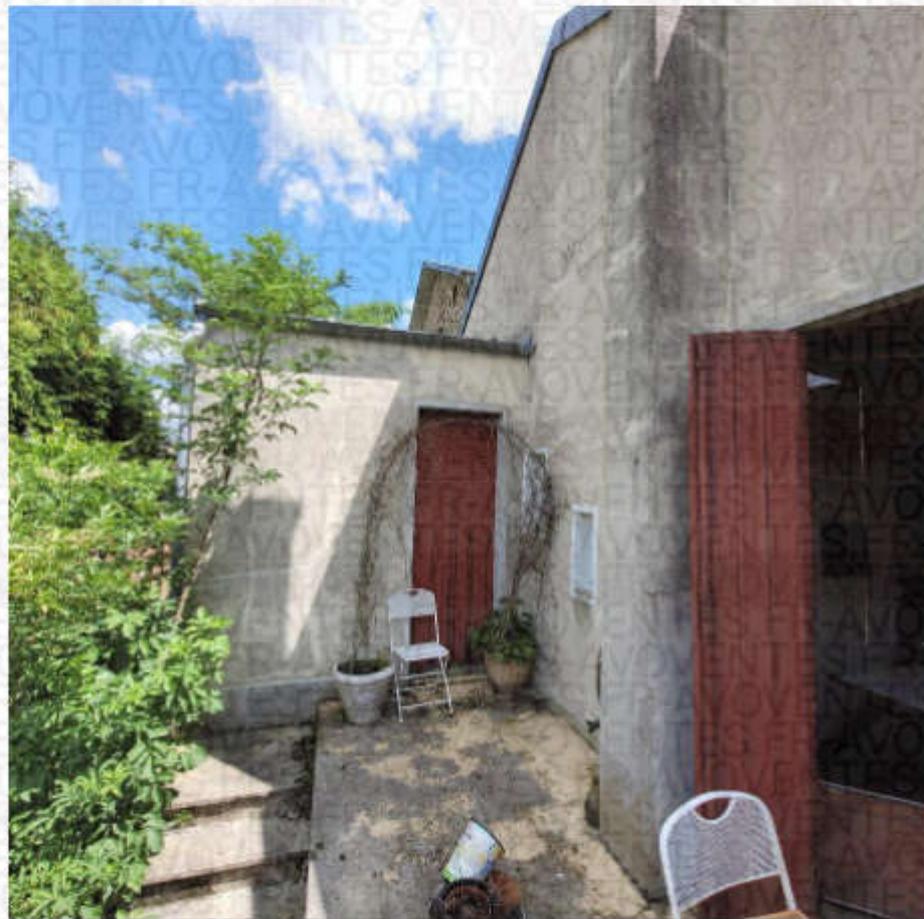


Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9

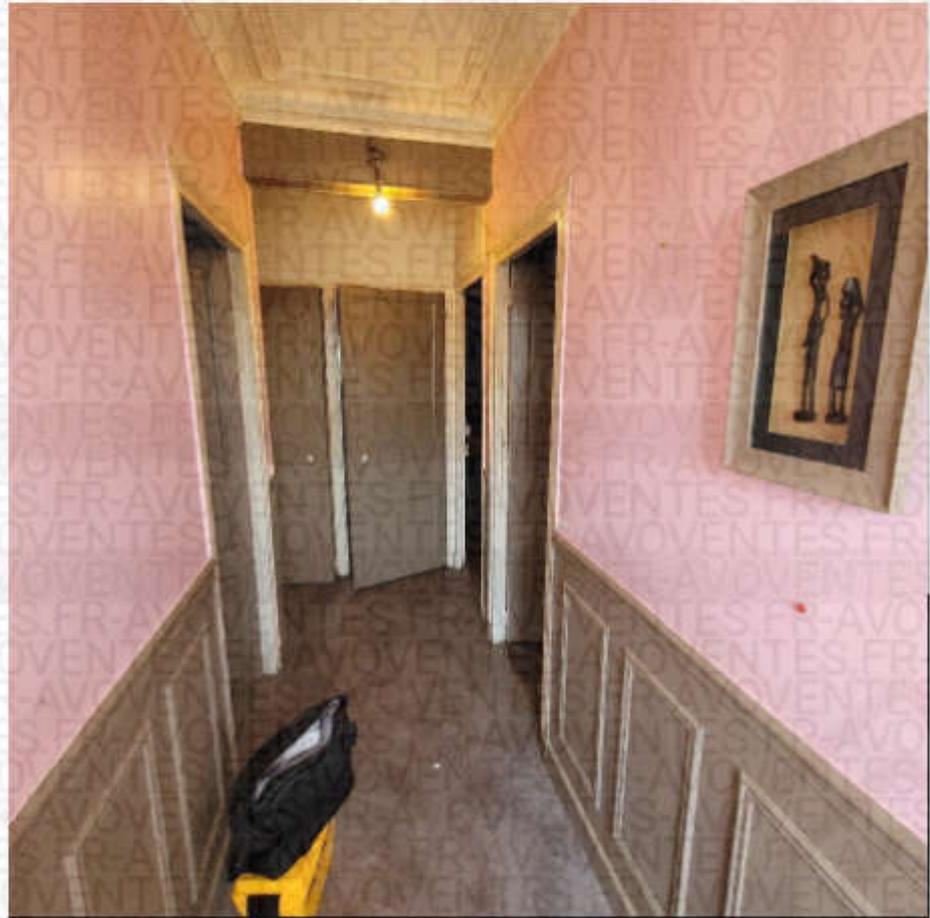


Photo 10



Photo 11

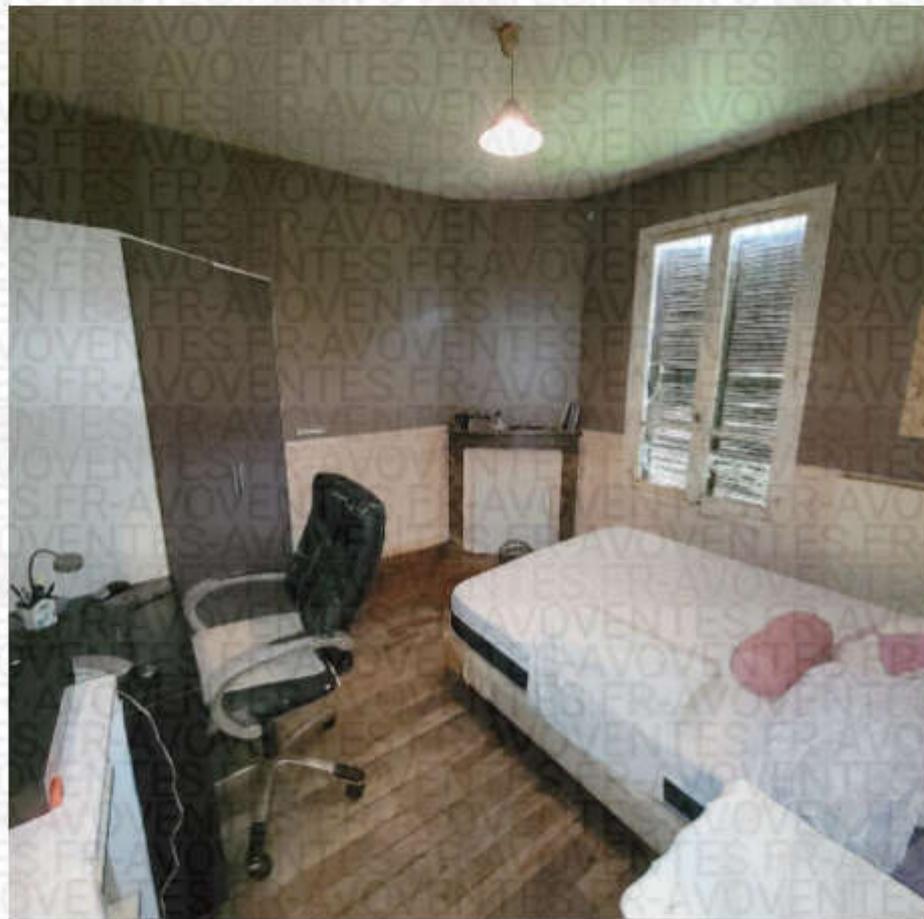


Photo 12



Photo 13

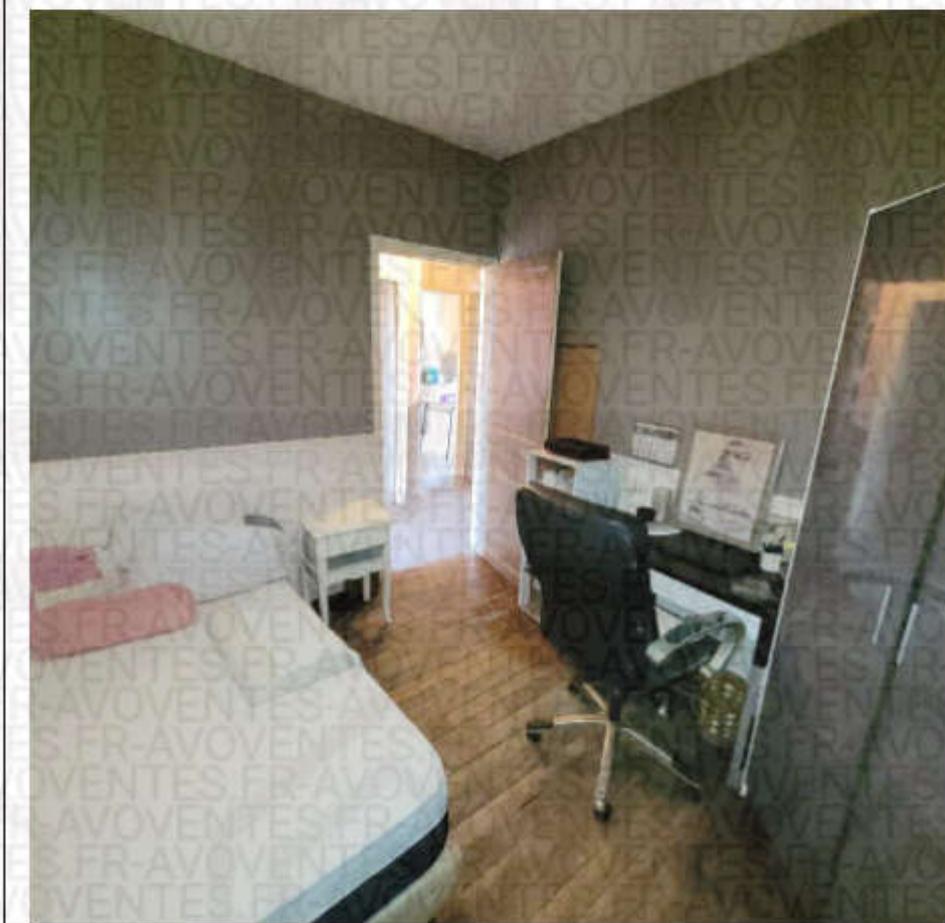


Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20



Photo 21



Photo 22



Photo 23



Photo 24

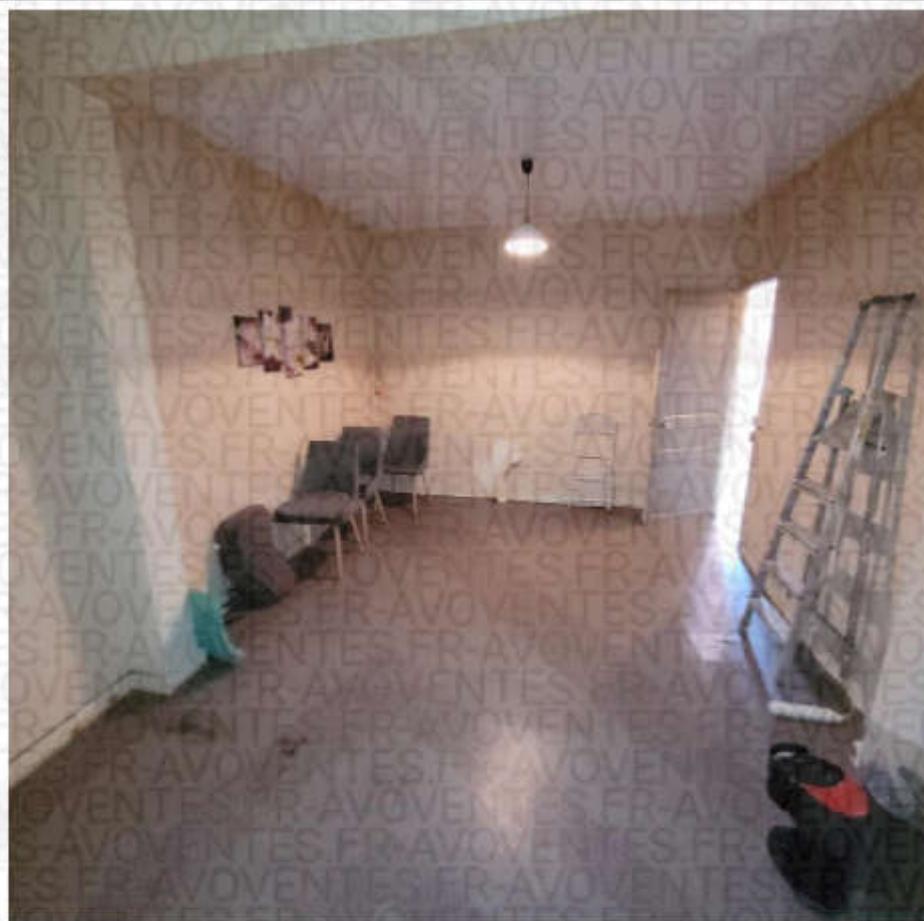


Photo 25

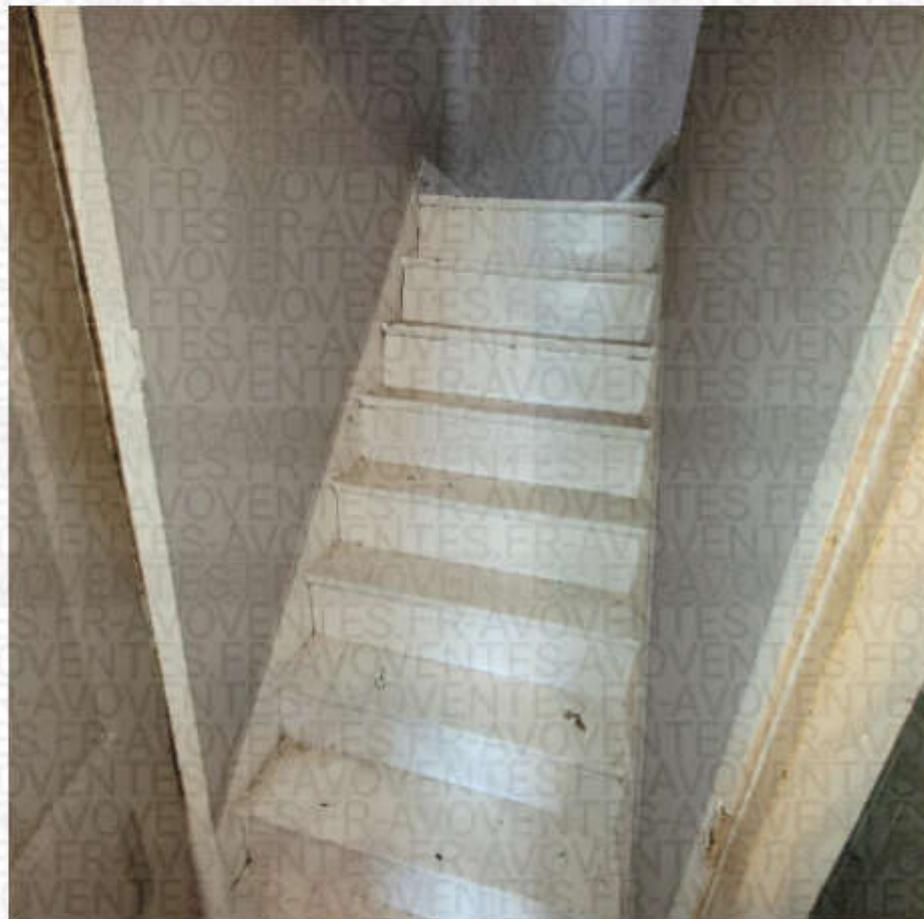


Photo 26



Photo 27



Photo 28



Photo 29

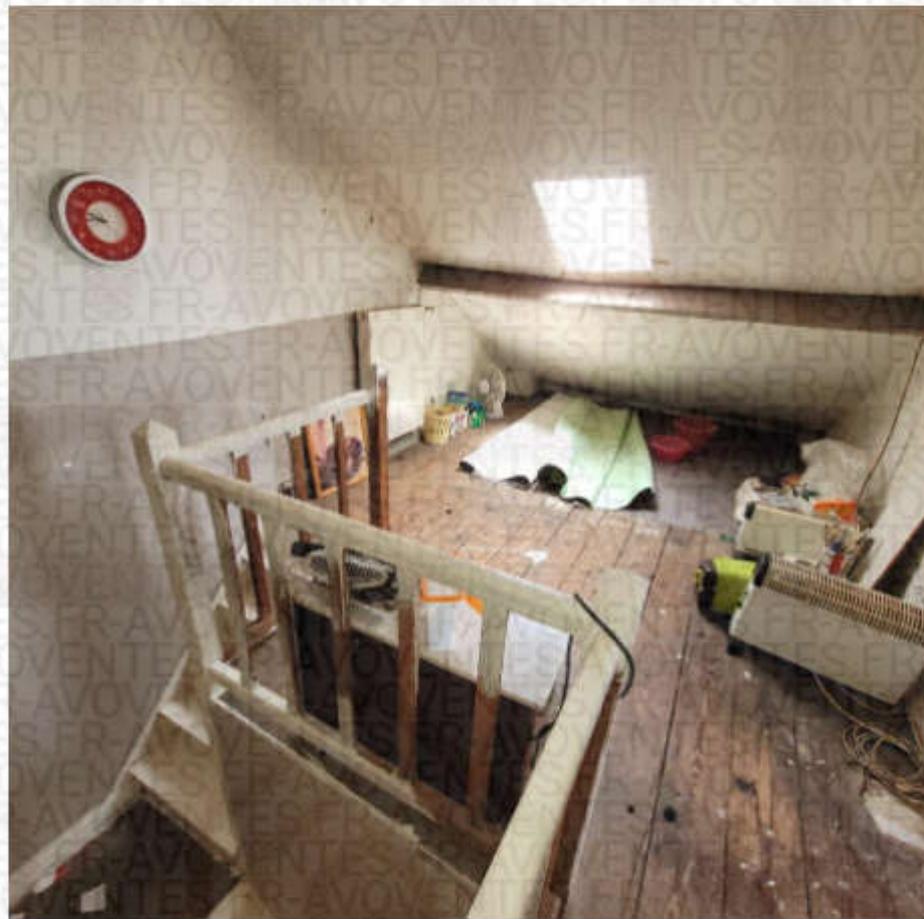


Photo 30



Photo 31



Photo 32

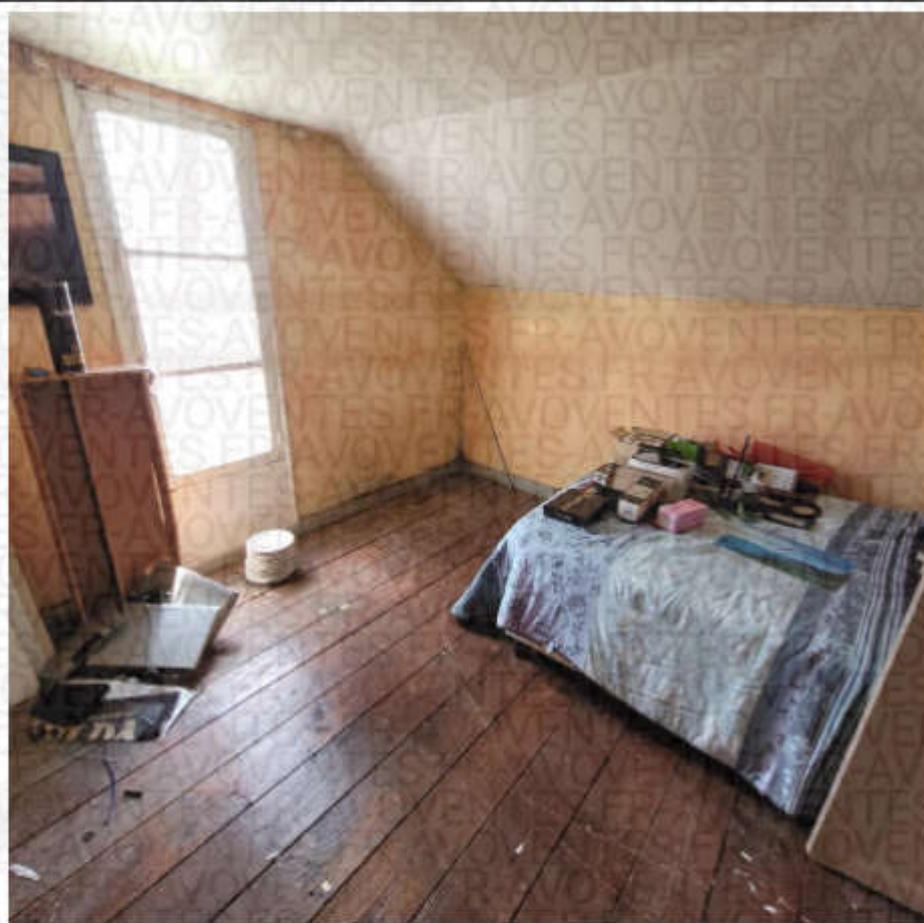


Photo 33



Photo 34

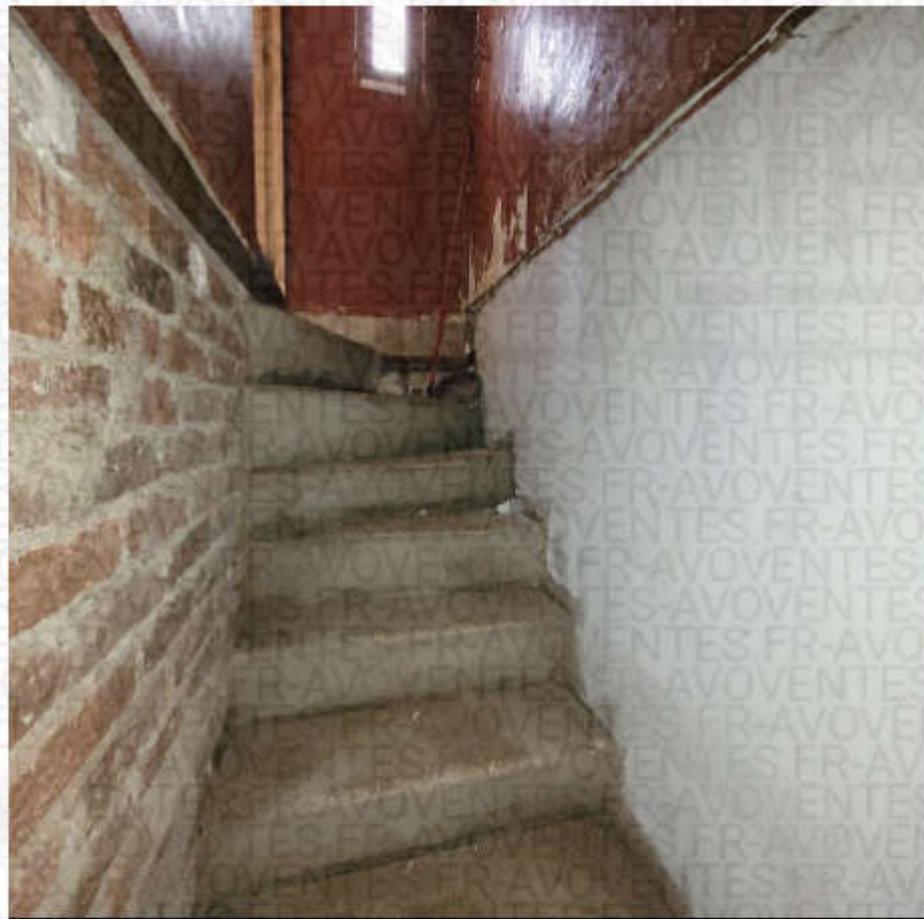


Photo 35

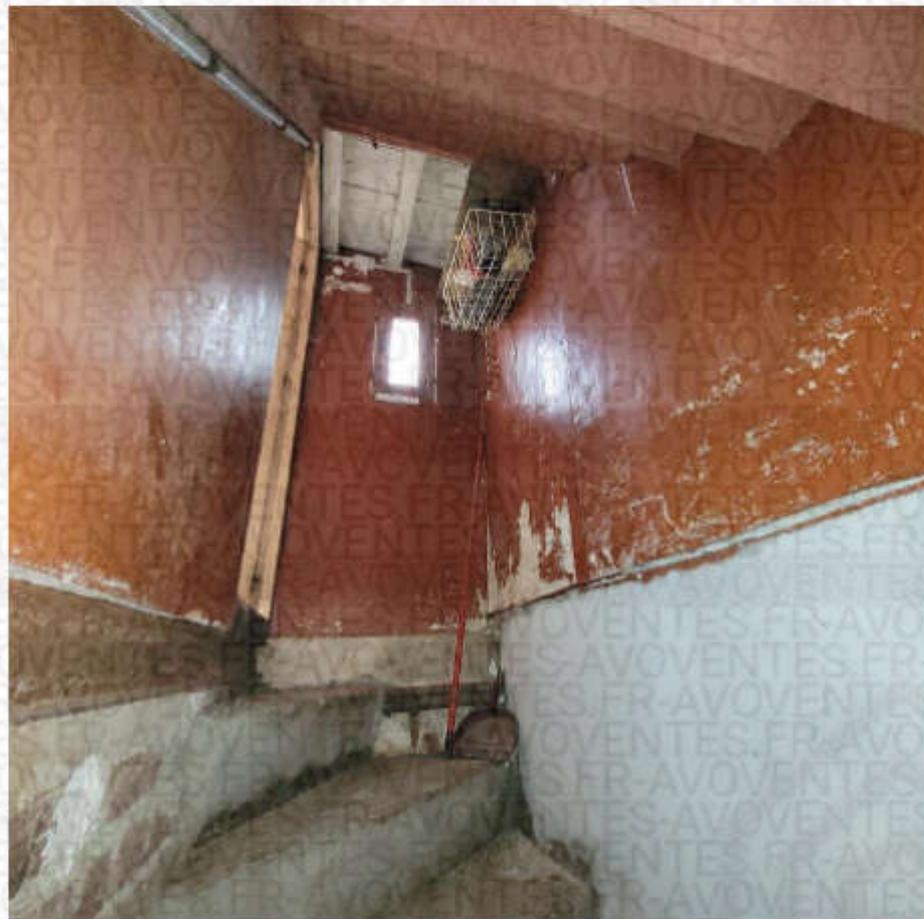


Photo 36



Photo 37



Photo 38



Photo 39



Photo 40



Photo 41



Photo 42



Photo 43



Photo 44

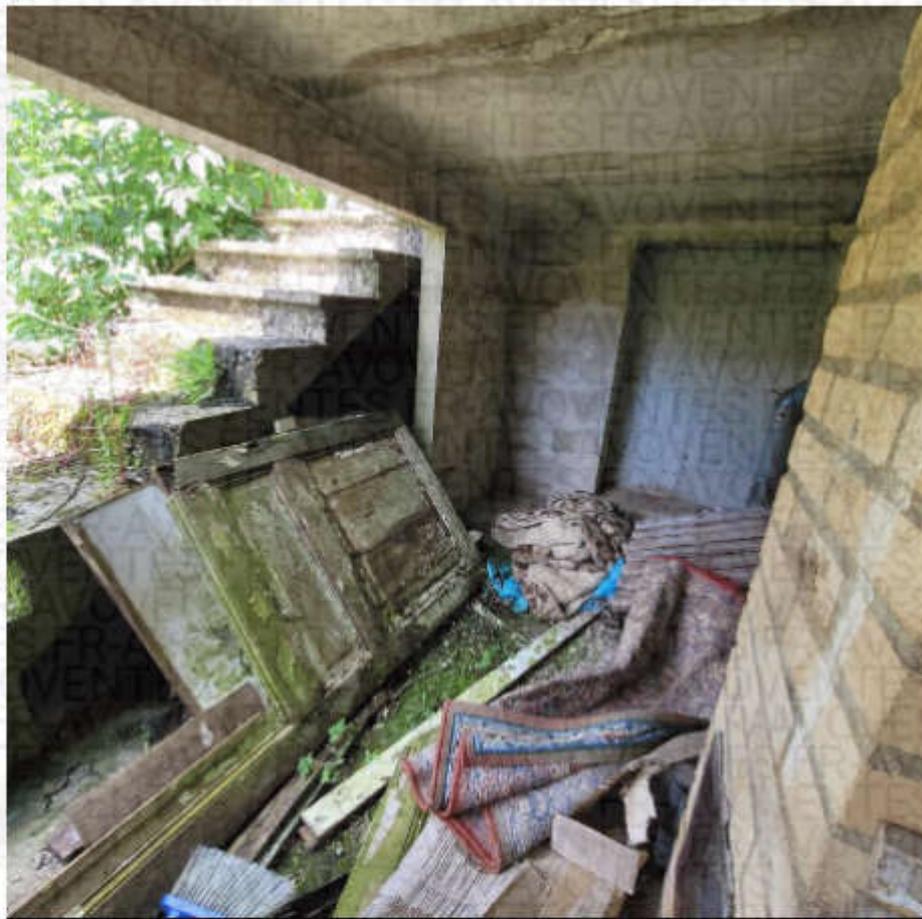


Photo 45



Photo 46